

La Ville, en partenariat avec l'Agglomération du Pays de l'Or, met en place un service gratuit de broyage de végétaux à domicile pour les habitants.

Faire ma demande d'intervention à domicile

À noter : Les parties communes des copropriétés, entreprises, espaces publics ou communs sont exclus des lieux bénéficiaires de ce service.

Pourquoi le broyage ?

Ce dispositif permet d'obtenir du broyat, une matière sèche et fibreuse indispensable pour la création d'un compost de qualité. Associé aux déchets de cuisine (matières humides), il favorise un compostage équilibré, riche et efficace.

En broyant vos végétaux directement chez vous, vous pouvez :

valoriser toutes vos matières organiques à domicile,

éviter le brûlage des déchets verts qui est interdit car il est nocif pour la santé et l'environnement,

gagner du temps en limitant vos trajets à la déchèterie,

améliorer la qualité de vos sols grâce à un paillage naturel qui régule l'humidité et limite les herbes envahissantes.

Un service pratique et ludique

Lors de l'intervention, une formation gratuite vous sera proposée sur les bonnes pratiques de jardinage écologique et sur l'utilisation du broyat au quotidien.

Avec ce service, vos déchets verts deviennent une ressource précieuse : ils nourrissent vos sols, enrichissent votre compost et contribuent à un jardin plus durable.

Pour plus d'informations, contactez le service fleurissement de la ville (numéro ci-dessous) ou le Pôle environnement du Pays de l'Or au 04 67 91 31 11 ou environnement@paysdelor.fr



Fleurissement: Fleurissement

Adresse : Allée des Loisirs 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi, de 6h à 13h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Mobile 06 33 85 94 56](#)

[Mail](#)

Vous êtes un particulier ou une association et vous souhaitez louer ou acheter un broyeur de végétaux ?
[Consultez le site du Pays de l'Or Agglomération !](#)

